

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

**COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
(CAEDS)**

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°084 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD
DE PRET SIGNE LE 13 OCTOBRE 2023 ENTRE LE
BURKINA FASO ET LA BANQUE ARABE POUR LE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE
(BADEA) POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE
PROMOTION DE LA FINANCE INCLUSIVE POUR
L'ACCES DES POPULATIONS A FAIBLES REVENUS
AUX SERVICES FINANCIERS AU BURKINA FASO
(PPFIB)

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité par la députée **Sabine OUEDRAOGO/COMPAORE**, rapporteure.

Avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 12 avril de 09 heures 30 minutes à 10 heures 15 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt signé le 13 octobre 2023 entre le Burkina Faso et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) pour le financement du projet de promotion de la finance inclusive pour l'accès des populations à faibles revenus aux services financiers au Burkina Faso (PPFIB).

Auparavant, la CAEDS, saisie pour avis a tenu, le lundi 25 mars 2024 une séance d'appropriation sur ledit projet de loi de 09 heures 15 minutes à 13 heures 25 minutes. A cette occasion, la députée Sabine OUEDRAOGO/COMPAORE a été désignée rapporteure pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le mardi 02 et le vendredi 05 avril 2024, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), saisie pour avis, était représentée par le député Yiompouén Aimé SOME.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

La rapporteure a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1. Audition du gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Aboubakar NACANABO et de Madame Fatoumata BAKO/TRAORE, respectivement Ministre de l'Economie, des finances et de la prospective et Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Economie, des finances et de la prospective, chargée du budget. Ils étaient assistés de leurs

collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification du projet ;
- objectifs et bénéficiaires du projet ;
- description technique du projet ;
- résultats attendus ;
- coût du projet et caractéristiques du prêt.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

I.2. Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions qui ont porté, entre autres, sur :

- le financement du gap de 29 milliards sur le coût total du projet ;
- le nombre élevé d'intermédiaires qui pourrait entraîner un renchérissement du coût du prêt pour les populations cibles ;
- l'existence d'une étude prospective qui évalue les niveaux de risques de ce projet ;
- le mécanisme du fonds de facilitation ;
- le contenu du renforcement des capacités techniques, professionnelles et matérielles d'intervention des SFD et du FONAFI et la plus-value ;
- l'adéquation entre ce type de prêt et la politique nationale d'endettement de notre pays, au regard des caractéristiques de ce prêt ;
- le point des prêts rétrocédés aux Fonds de financement d'activités rémunératrices des trois dernières années ;
- la couverture de toute l'étendue du territoire national au regard de l'existence de plusieurs zones à forts défis sécuritaires ;

- le mécanisme dont dispose le Gouvernement pour permettre un recouvrement optimum des prêts consentis aux PDI qui sont amenées, un jour, à rejoindre leurs localités d'origines ;
- le critère de détermination d'une personne à revenu primaire faible ;
- les précisions à apporter sur les taux des prêts et les conditions de leur remboursement par les bénéficiaires ;
- la liste des institutions financières sélectionnées par le FONAFI pour octroyer les crédits et les garanties prises par le Gouvernement afin que ces institutions financières respectent les clauses du contrat

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu fait par la députée rapporteure, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) estime que la ratification de l'accord de prêt contribuera à l'atteinte d'une inclusion financière des populations à faibles revenus à travers :

- l'amélioration de leurs conditions socio-économiques ;
- l'amélioration de leurs accès et utilisation des services financiers ;
- le renforcement de la protection sociale et la résilience des ménages vulnérables et leur inclusion dans le circuit économique.


Toutefois, la CAEDS recommande au Gouvernement de :

- mettre en œuvre des mécanismes pour la prise en compte effective des zones à forts défis sécuritaires ;
- veiller à l'application effective du taux d'intérêt convenu avec les institutions financières sélectionnées ;
- veiller au respect du critère de personnes à faible revenu ;
- veiller à l'utilisation efficiente des ressources.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 12 avril 2024

Le Président



Daniel ZOUNGRANA

La Rapporteuse



Sabine OUEDRAOGO/COMPAORE

LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	ZOUNGRANA Daniel	FDS	Président
2.	DIALLO Ousmane	PP	Membre
3.	BAKO Wilfried Prosper	PP	Membre
4.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	OSC	Membre
5.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	TRAORE Thomas	PP	Vice-président
2.	THIOMBIANO Y. Fayçal Harold	FDS	1 ^{er} Secrétaire
3.	SAWADOGO Moussa	FVR	2 ^e Secrétaire
4.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre
5.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre
6.	GANSONRE Marc Bertin	OSC	Membre
7.	TRAORE Boureima	FVR	Membre
8.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
9.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre

LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
3.	BAKYONO/BAYALA Estelle	Administrateur parlementaire
4.	BAMOGO Jérôme	Administrateur parlementaire
5.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Assistante de direction